

Jean-Philippe Scalbert
Chemin des Rochettes 23
2072 Saint-Blaise
jephs@hispeed.ch
Tel: 077 976 49 46

ADSB par Fabien Wolfrath
Villaret 18
2072 St-Blaise
wolfrath.richei@bluewin.ch
Tel: 032 753 35 29

Conseil communal de St-Blaise
Grand'Rue 35
Case Postale
2072 St-Blaise

Saint - Blaise, 06.07.2017

Concerne: Demande de consultation de dossier

Messieurs les Conseillers communaux,

Nous référant à votre réponse du 27.04.2017 adressée à Mr J-Ph Scalbert, nous prenons note de l'impossibilité pour l'administration de mettre à sa disposition un dossier exhaustif du projet immobilier des Chauderons et le regrettons.

Ci dessous nous vous transmettons la liste des documents que les soussignés aimeraient consulter.

Dossiers relatifs à l'affectation des parcelles des Chauderons à la zone d'habitat groupé soumis à plan de quartier (période 1997 à 2002)

- Rapport selon OAT Art.47 avec les études associées
- Préavis du SAT sur ce rapport
- Plan d'équipement associé au plan d'aménagement de 2001
- Etudes pour l'établissement du plan d'équipement
- Rapport du Conseil communal au Conseil général
- Prise en considération des groupements politiques du CG
- Correspondance entre le propriétaire (ou ses représentants) et le Conseil communal (ou ses représentants)
- Rapport d'information du Conseil communal à la Commission d'urbanisme
- Appel d'offres, mandats, contrats et factures relatifs aux études associées aux documents ci-dessus
- Procès-verbaux des CG lorsque ces dossiers ont été traités
- Dossier constitutif du « Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adoption des plans et règlements liés au nouveau plan d'aménagement communal » daté du 5 mars 1998
- Dossier constitutif du « Rapport justificatif » pour le plan d'aménagement, présumé du 5 mars 1998 et dont les pièces mentionnées à savoir :
 - Etude d'opportunité de Mme Dominique Robyr Soguel (Pages 11 et 14 du rapport)
 - Planche 18 du rapport d'étude d'opportunité, figurant en annexe présente les secteurs potentiels d'extension de la localité pris en compte

- Fiches descriptives des objets naturels suivants (point 5.4. page 13 du rapport justificatif) :
 - Haies et bosquets.
 - Allées d'arbres.
 - Arbres et buissons isolés.
 - Murs de pierres sèches
- Inventaire des murs par Mme Nadja Maillard(page 14)
- Dossier de présentation des Rapports mentionnés ci-dessus au Conseil général le 12 juin 1997 ainsi que le tout-ménage du 30 octobre

Conventions entre les propriétaires, les promoteurs Winkenbach, Bricks et le Conseil communal

Il semble que certains engagements contractuels aient été pris par le Conseil communal envers les promoteurs et les propriétaires. Le Conseil communal peut-il confirmer ce point et mettre à notre disposition les documents faisant foi de telles conventions ou accords engageant plus ou moins la responsabilité du Conseil communal ou de l'un de ses membres?

Vous mentionnez que l'accès à certains documents de travail, en particulier l'échange de courrier ou les rapports de Commissions ne sera pas possible. Nous ne partageons pas forcément votre interprétation de la Convention JUNE sur la transparence et sommes prêts le cas échéant à demander l'arbitrage des autorités compétentes à ce sujet.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension de notre souci de transparence et de nous communiquer dès la rentrée la décision du Conseil communal concernant notre requête.

Avec nos salutations les meilleures



Jean-Philippe Scalbert



Fabien Wolfrath pour l'ADSB